



GEMENG
JONGLËNSTER

ADMINISTRATION
COMMUNALE DE
JUNGLINSTER

12, rue de Bourglinster
L-6112 Junglinster
Boîte postale 14
L-6101 Junglinster
T 78 72 72-1
F 78 83 19

Heures d'ouvertures
Lundi à vendredi
8h00-12h00
et 13h00-16h30

Jeu-di jusqu'à 19h00
seulement bureau
de la population

Service technique
uniquement sur
rendez-vous

www.junglinster.lu

Junglinster, le 08 décembre 2022

CONVOCAATION

Par la présente les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à sa prochaine séance qui se tiendra au Centre Culturel, salle des fêtes, rue du Village à Junglinster, **vendredi, le 16 décembre 2022 à 08:00 heures** pour délibérer sur le présent

ORDRE DU JOUR

En séance publique :

1. Informations au conseil communal et signature des délibérations de la séance du conseil communal du 25 novembre 2022.
2. Approbation du plan de gestion de la forêt communale pour l'exercice 2023.
3. Approbation du projet et devis concernant le réaménagement de la rue Kremerich à Junglinster.
4. Approbation du budget rectifié 2022 et du budget initial 2023.
5. Changement concernant le descriptif du projet en relation avec l'avant-projet définitif du bâtiment du SEA – An der Loupescht.
6. Confirmation de règlements de circulation.
7. Modification du Plan d'Aménagement Général au niveau des secteurs et éléments protégés d'intérêt communal.
8. Approbation de conventions.
9. Approbation d'un compromis de vente.
10. Fixation d'allocations aux élèves des écoles de musique.
11. Avis du conseil communal au sujet du projet de Programme directeur d'aménagement du territoire
12. Avis du conseil communal au sujet du projet 380KV
13. Allocation d'un subside extraordinaire.
14. Autorisation d'ester en justice.
15. Questions au collège des bourgmestre et échevins.

À huis clos :

16. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal.
17. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal.
18. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal.
19. Attribution d'une indemnité spéciale à un fonctionnaire communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins
le bourgmestre le secrétaire

